



Le guide DU SICTOM

de la région de Châteauneuf-sur-Loire



J'AGIS POUR MON ENVIRONNEMENT !

Le Sictom en quelques mots

Le SICTOM, Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères, de la région de Châteauneuf-sur-Loire couvre un territoire de 63 communes regroupées en 3 communautés de communes.



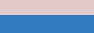

Le SICTOM a pour compétence la collecte des déchets ménagers. Il gère et exploite un réseau de 10 déchèteries et développe des actions en faveur de la prévention et la réduction des déchets.

Ce guide pratique vous informe sur les différents services proposés par votre syndicat.



SOMMAIRE

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

	DANS LE CONTENEUR JAUNE [EMBALLAGE]	page 1
	DANS LE CONTENEUR VERT [VERRE]	page 2
	DANS LE CONTENEUR BLEU [PAPIER]	page 2
	LES ORDURES MENAGÈRES	page 3 - 5

COMPRENDRE LA REDEVANCE	page 6
LES DÉCHÈTERIES	page 7 - 8
PRÉVENTION DES DÉCHETS	page 9 - 10



EMBALLAGE

Je trie mes emballages parce qu'ils se recyclent !

En vrac, vides, non imbriqués, sans sac !



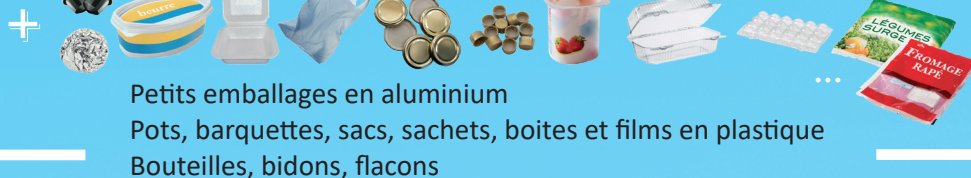
Emballages en métal



Emballages en carton & briques alimentaires



Emballages en plastique



Petits emballages en aluminium

Pots, barquettes, sacs, sachets, boîtes et films en plastique

Bouteilles, bidons, flacons



LES BONS RÉFLEXES

- Les cartons de grande tailles vont à la déchèterie !
- Inutile de laver les emballages.
- Pas de dépôts au sol.



LES INTERDITS !

Ne sont pas admis :

- Objets en plastique (brosse à dents, tuyau d'arrosage, ...)
- Jouets
- Masques
- Textiles

Un doute sur le tri de vos déchets ?

Rendez-vous sur :

sictom-chateauneuf.fr

Grâce à un moteur de recherche dédié au tri ainsi qu'une carte des emplacements des points d'apports volontaires.



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

Dans l'intérêt de tous, respectons les consignes de tri.

Ces erreurs engendrent de graves conséquences sur le processus de tri, la sécurité des agents, un enjeu environnemental et un coût financier pour tous.

VERRE

Je trie mon verre parce qu'il se recycle à l'infini !

Déposez dans le bac à verre tous les emballages en **verre**

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre



BON À SAVOIR !

Il n'est pas obligatoire de les nettoyer.
Il suffit de bien les vider pour qu'ils soient recyclés.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons et capsules !

PAPIER

Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs-notes, et autres papiers.



Sans film plastique



Je préserve les ressources naturelles :

En France, 65% de la matière première utilisée par l'industrie papetière est issue des papiers récupérés grâce au tri.

Pour connaître l'emplacement des colonnes,
rendez-vous sur sictom-chateauneuf.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la collecte des ordures ménagères, le SICTOM met à la disposition des particuliers :



Le badge ↙

La collecte des ordures ménagères peut être réalisée en apport volontaire grâce à un badge qui permet l'accès à l'ensemble des colonnes enterrées du territoire 7 jours sur 7 et 24h/24h.

Les ordures ménagères doivent être conditionnées dans des sacs bien fermés de 50 litres maximum.

Vous pouvez demander un badge en plus de votre bac. Il vous sera facturé 10 euros.

CONSEIL PRATIQUE

Si la colonne est pleine,
ne déposez pas vos déchets au
sol mais revenez !

↘ *Le bac*

La collecte des ordures ménagères peut être réalisée en porte-à-porte.

Il est possible de choisir le volume de son bac. Les volumes suivants sont conseillés selon la composition de votre foyer :



1 personne	80 litres
2-3 personnes	120 litres
4-5 personnes	180 litres
6-7 personnes	240 litres
8 personnes et plus	360 litres

Vous souhaitez changer le volume de votre bac ?

Changement de composition familiale : la demande est gratuite, il vous suffit d'adresser votre requête, par mail ou par courrier, muni d'un justificatif.

Pour convenance personnelle : la 1^{ère} demande est gratuite. Il vous suffit d'adresser votre requête par mail ou par courrier.

Dans le cas d'une 2^{ème} demande, le SICTOM facturera la livraison.

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur sictom-chateauneuf.fr
rubrique ordures ménagères.

Ce que vous pouvez déposer dans votre sac d'ordures ménagères :



Masques



Articles d'hygiène



Cigarettes



Déchets souillés



Litières



Objets en plastique



Reste alimentaire



Dans un sac bien fermé

Déchets de la vie quotidienne non recyclables, non toxiques et non dangereux



LES INTERDITS !

- Equipements électriques
- Piles
- Déchets ménagers spéciaux (toxiques, dangereux)



LES BONS RÉFLEXES

- Sortir son bac la veille du jour de collecte
- Pour la collecte de l'après-midi, sortir son bac avant midi.
- Si le jour de collecte est férié, les collectes sont décalées au lendemain
- Votre couvercle doit être complètement fermé

LES JOURS DE COLLECTE

Auvilliers-en-Gâtinais	vendredi après-midi	Neuvy-en-Sullias	lundi après-midi
Beauchamps-sur-Huillard	vendredi après-midi	Noyers	jeudi après-midi
Bellegarde	vendredi après-midi	Oussoy-en-Gâtinais	mardi après-midi
Bonné	mercredi matin	Ouvrouer-les-Champs	lundi matin
Bouzy-la-Forêt	mardi matin	Ouzouer-des-Champs	mardi après-midi
Bray-Saint-Aignan	mardi matin	Ouzouer-sous-Bellegarde	vendredi après-midi
Cerdon-du-Loiret	mardi après-midi	Ouzouer-sur-Loire	mardi après-midi
Chailly-en-Gâtinais	vendredi matin	Presnoy	vendredi après-midi
Châteauneuf-sur-Loire	vendredi matin	Quiers-sur-Bezonde	vendredi après-midi
Châtenoy	vendredi après-midi	Saint-Aignan-le-Jaillard	lundi après-midi
Combreux	mercredi après-midi	Saint-Benoit-sur-Loire	mardi matin
Coudroy	jeudi après-midi	Saint-Denis-de-L'Hôtel	lundi matin
Dampierre-en-Burly	mardi après-midi	Saint-Florent-le-Jeune	lundi après-midi
Darvoy	lundi matin	Saint-Martin-d'Abbat	mardi matin
Donnery	lundi matin	Saint-Père-sur-Loire	mercredi matin
Fay-aux-Loges	mercredi matin	Sandillon	jeudi matin
Férolles	mercredi après-midi	Seichebrières	mercredi après-midi
Fréville-en-Gâtinais	vendredi après-midi	Sigloy	lundi après-midi
Germigny-des-Prés	jeudi matin	Sully-la-Chapelle	mercredi après-midi
Guilly	lundi après-midi	Sully-sur-Loire	mercredi matin
Ingrannes	mercredi après-midi	Sury-aux-Bois	mardi matin
Isdes	mardi après-midi	Thimory	jeudi après-midi
Jargeau	jeudi matin	Tigy	lundi après-midi
La cour Marigny	jeudi après-midi	Vannes-sur-Cosson	lundi après-midi
Ladon	vendredi après-midi	Varennes-Changy	jeudi après-midi
Les Bordes	mercredi matin	Vieilles-Maisons	mardi matin
Lion-en-Sullias	lundi après-midi	Vienne-en-Val	lundi après-midi
Lorris	jeudi après-midi	Viglain	mardi après-midi
Mézières-en-Gâtinais	vendredi après-midi	Villemoutiers	vendredi après-midi
Montereau	jeudi après-midi	Villemurlin	mardi après-midi
Moulon	vendredi après-midi	Vitry-aux-Loges	mercredi après-midi
Nesploy	vendredi après-midi		



Le camion de collecte des ordures ménagères passe toutes les semaines.

COMPRENDRE LA REDEVANCE

Définition : la Redevance Incitative est une solution permettant d'inciter les usagers à réduire et à mieux gérer leurs déchets.

Pour le bac

> Un coût annuel minimum, calculé selon la taille de votre bac ordures ménagères, qui comprend l'accès aux services du SICTOM ainsi que 17 levées annuelles.

> Un montant par levée supplémentaires.

Pour le badge

> Le coût annuel minimum comprend 27 dépôts en colonnes d'apports volontaires

> Un montant par levée supplémentaire.

Le saviez-vous ?

La redevance peut être réglée par **prélèvement en 3 fois**.

Vous devez retourner votre demande avant le 31 décembre pour une prise en compte pour la facture de l'année suivante.

Téléchargez le formulaire à remplir sur sictom-chateauneuf.fr



Vous contribuez au financement du service public de collecte et de traitement des déchets, mais pas seulement ! Vous soutenez la gestion du réseau dense de déchèteries sur le territoire, l'emploi, la mise à disposition de bacs de collecte, la collecte en apport volontaire et l'ensemble des services auxquels vous avez le droit (composteurs, réemploi, broyage à domicile, etc ...) tout en favorisant la prévention et le recyclage des déchets.

COMPTE PERSONNEL

Simple et pratique, créez votre espace personnel SICTOM afin de consulter à tout moment l'historique de vos levées, dépôts d'ordures ménagères ainsi que vos factures.

En quelques clics, créez votre compte et inscrivez-vous sur sictom-chateauneuf.fr muni de vos références SICTOM figurant sur vos factures, courriers ou mails.

Identification

Vous avez un compte ? Identifiez-vous

E-mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)

Connexion

Nouveau sur mon service usager ? Inscrivez-vous

LES DÉGHÈTERIES DU SICTOM



Aménagées et contrôlées, elles permettent aux particuliers et professionnels du territoire de déposer leurs déchets, triés par catégories.

Le SICTOM est doté d'un réseau de 10 déchèteries.

Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9h-12h et 13h-17h

Lundi et jeudi :

13h-17h

Lorris, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :

9h-12h et 13h-17h

Jedi :

13h-17h

Ouzouer sur Bellegarde,

Bray-Saint-Aignan,

Vienne-en-Val, Vitry-aux-Loges

Mardi et samedi :

9h-12h et 13h-17h

Mercredi :

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

13h-17h

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

la déchèterie est fermée

Vendredi :

13h00 - 17h00

Cerdon-du-Loiret

Mardi et samedi :

9h-12h et 13h-17h

Vendredi :

13h-17h

Châteauneuf-sur-Loire :
ZI Saint Barthélémy

Jargeau :
Route de Tigy

Vienne-en-Val :
ZA Saint-Germain

Vitry-aux-Loges :
Route de Nombrun

Ouzouer-
sous-Bellegarde :
ZI de Bellegarde

Lorris :
ZA du Limetin

Bray-Saint-Aignan :
CET La Plaine, D952

Ouzouer-sur-Loire :
Chemin de l'Etang
d'Amont

Sully-sur-Loire :
Chemin de Pisseloup,
ZI La Pillardière

Cerdon-du-Loiret :
Route de Clément



Déchets verts

Le broyage, le paillage ou le compostage permettent de profiter d'engrais naturels ! Vous pouvez également valoriser vos déchets avec le service broyage du SICTOM ou en déchèterie.



Cartons

Tous les cartons sont acceptés en déchèterie. Veuillez à les plier et les vider.



Textile

Quel que soit leur état d'usure, les textiles sont collectés pour être réutilisés ou recyclés par RESPIRE et KFB.



Produits chimiques

Préservez votre santé, celle de vos proches, et agissez pour la protection de l'environnement, en déposant vos déchets chimiques dans les déchèteries dédiées.



Meubles usagés

La filière EcoMobilier valorise les meubles usagés en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.



Appareils électriques et électroniques

Des solutions sont proposées pour donner une seconde vie aux appareils électriques : recycler, donner, échanger ou réparer.

Renseignements : ecologic-france.fr



Ampoules, néons

Recylum dépollue et réutilise les matériaux pour ne pas puiser dans les ressources naturelles.

Mais aussi :



CARTOUCHES ENCRE



BATTERIES



MÉTAUX



PILES



GRAVATS / IERTES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES

En fonction des déchèteries.

Vos déchèteries ne sont pas ouvertes au public les jours fériés

NE RENDEZ PAS VOS
DÉCHETS
SAUVAGES !

Tout dépôt au pied des points d'apports volontaires est considéré comme « dépôt sauvage », sanctionné d'une amende.

PRÉVENTION DES DÉCHETS



LE COMPOSTAGE

Transformez vos déchets en compost !

3 bonnes raisons de composter :

- 1 Réduire le poids du bac et limiter la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer.
- 2 Produire du compost, un fertilisant 100% naturel et totalement gratuit.
- 3 Lutter contre l'appauvrissement de votre terre en matière organique.
- 4 Le SICTOM propose 2 modèles de composteurs : 345 ou 620 litres.



Coquilles d'œufs, épluchures, fruits et légumes abîmés



Mars de café, filtres, sachets de thé,



Déchets verts, cendres, sciures, copeaux, litières minérales



Reste de repas sauf viande et poisson



Essuie-touts mouchoirs



LE COMPOSTAGE COLLECTIF



Depuis 2010, le SICTOM accompagne des sites de compostage collectif : Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau ou encore à Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Pourquoi pas vous !





STOP PUB

Les prospectus publicitaires : 40 kg par an par boîtes aux lettres - les jeter, c'est gâcher !

Pour réduire le gaspillage de papiers, le SICTOM vous propose de réduire vos déchets avec son autocollant STOP PUB à positionner sur votre boîte aux lettres.



GOBELETS

RÉUTILISABLES

Né de l'envie de protéger au mieux l'environnement, le SICTOM vous propose un service de prêt d'écocup pour vos événements.



LE KIT DÉCHÈTS

Un geste éco-responsable !

Vous êtes une association, une école, une collectivité, une entreprise ou un collectif et souhaitez organiser une opération de ramassage de déchets ?

Le SICTOM vous propose un kit pour vous accompagner et valoriser vos opérations de nettoyage.



LE RÉEMPLOI

Réemploi = réparation et réutilisation

En partenariat avec des acteurs locaux, le SICTOM vous permet de donner une seconde vie à certains objets (vélos, livres, textiles, linge de maison, chaussures ou encore jouets usagés) dont vous n'avez plus l'utilité en les rapportant en déchèteries (Ouzouer-sur-Loire, Vitry aux Loges, Jargeau, Châteauneuf-sur-Loire ou encore Lorris), dans les zones dédiées.

Les objets seront collectés par une association pour être réparés, remis en état puis revendus.



BROYAGE À DOMICILE

Faites du paillage fait-maison !

C'est un bon moyen de réduire ses allers-retours en déchèteries et de bénéficier de paillis gratuit pour ses plantations. Le broyat de bois peut être utilisé en paillage dans le jardin et les massifs, limitant ainsi l'arrosage, le désherbage ou encore être utile pour votre compost.

Franchissez le cap !

Plus de renseignements et modalités sur sictom-chateauneuf.fr
par mail : sictom@sictom-chateauneuf.fr



Contacts

SICTOM

de la région de Châteauneuf-sur-Loire

Syndicat Intercommunal de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères
de la région de Châteauneuf-sur-Loire



SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire
Z.I Saint Barthélémy
BP97- 41 110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



Accueil
Lundi : 9h - 13h et 14h - 17h
Mardi : 9h - 13h et 14h - 18h30

Mercredi : 9h - 13h
Jeudi : 9h - 13h et 14h - 17h
Vendredi : 9h - 13h



02 38 59 50 25



sictom@sictom-chateauneuf.fr
sictom-chateauneuf.fr

Vous pouvez prendre
rendez-vous en ligne sur
clickRdv.fr



Sictom de la région de Châteauneuf-sur-Loire